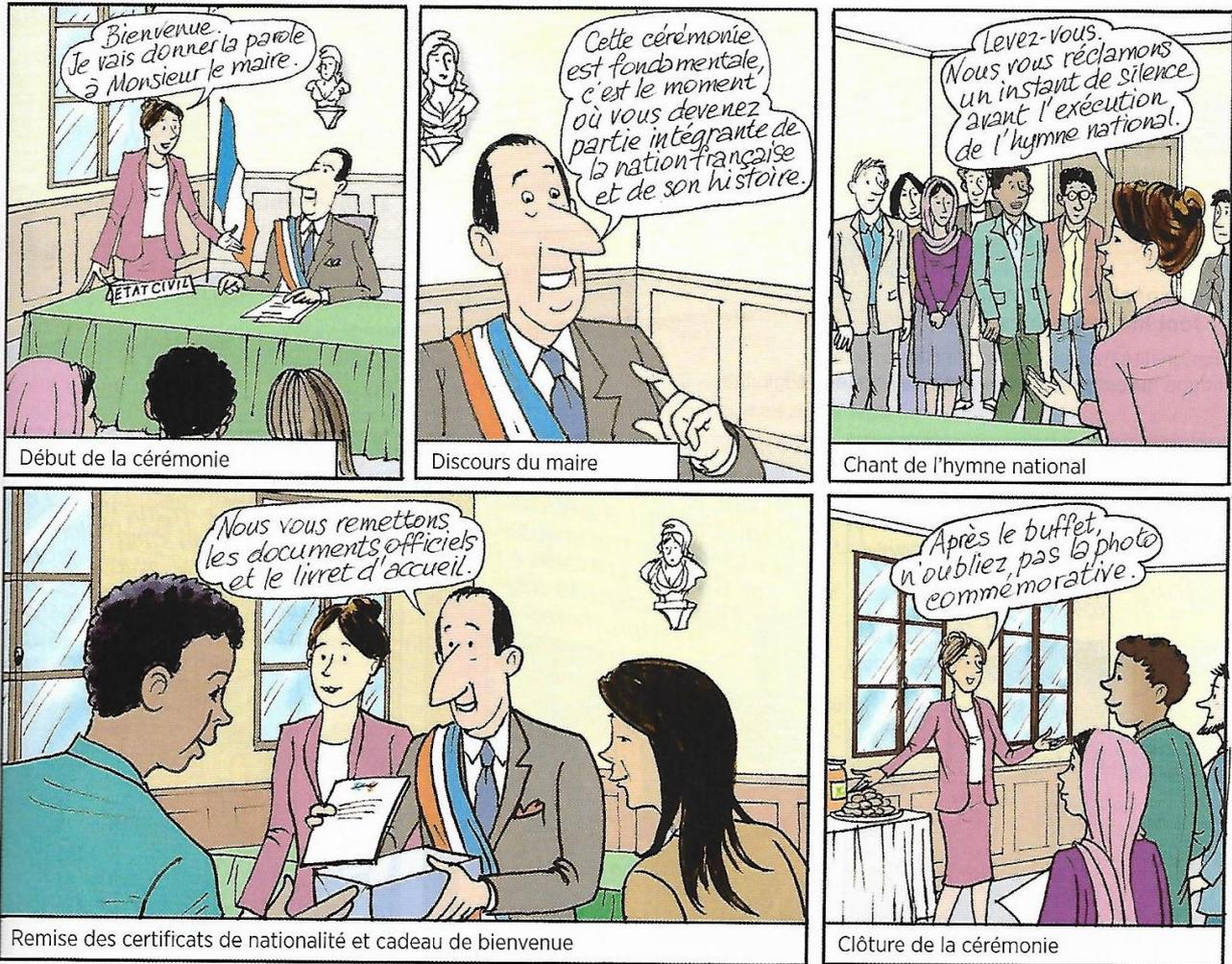


Activité 2: La cérémonie de naturalisation

-Doc 1 : Planche de BD



-Doc 2 : Texte ci-dessous

« Tout postulant à la naturalisation est appelé [outre les démarches administratives] à se présenter devant un agent de préfecture pour un entretien individuel. Cet entretien a pour but de vérifier [...] que le demandeur possède notamment une connaissance suffisante de l'histoire, de la culture et de la société française. [...] Le livret du citoyen permet d'illustrer les domaines et le niveau des connaissances attendues. [...] Il rappelle les principales caractéristiques de l'organisation actuelle de la République et de la démocratie, les principes et valeurs qui s'attachent à elles et qui constituent notre cadre quotidien d'exercice de la citoyenneté. Il comporte en outre quelques grandes dates de notre histoire pour resituer dans le temps les origines de la France et son évolution jusqu'à maintenant et souligne la contribution d'un certain nombre de personnes naturalisées au rayonnement de notre pays ».

« Le livret du citoyen », www.immigration.interieur.gouv.fr, 2016.

-Doc 3 : Interview de Pilar Jaramillo Cathcart.

<http://numeres.net/9782210106185/res/9782210106185-ani-hgemc3-wd07/index.html>

-Doc 4 : Reportage « enfin français ! ». 29min > 39min